- enfin d'oeuvrer en sorte que la future réforme de l'enseignement primaire ordinaire permette une facile et harmonieuse coexistence de l'école primaire et de l'éducation voire une facile interpénétration entre ces deux régimes éducatifs,
- et finalement de donner à la pendante réforme de la formation des instituteurs des contenus tels que de façon générale tout instituteur ait à la fin de sa formation en main assez d'instruments pour se trouver utilement en face d'un enfant handicapé, et d'organiser la formation continue prévue dans cette loi de façon que certains instituteurs puissent par ce biais atteindre facilement à une très haute spécialisation dans tels domaines précis de l'enseignement spécialisé.

Dans la pratique courante, certains pas ont été faits carrément dans la direction de l'intégration.

D'abord, deux colonies de vacances ont été organisées par la Ville de Luxembourg avec l'appui du service de l'Education différenciée, qui réunissaient sans aucune distinction des enfants non handicapés et des enfants mentalement handicapés. L'expérience a été non seulement touchante et probante sur le plan humain et affectif surtout des enfants normaux, mais encore concluante au point qu'elle sera institutionnalisée.

Il faut aussi insister sur l'ouverture des centres d'éducation différenciée vers une "clientèle" nouvelle, vers tous ceux qui, quelle que soit la nature de leurs difficultés, ne peuvent recevoir dans le cadre trop rigide de notre école classique un enseignement et une éducation adaptés à leurs particularités individuelles.

Des essais de cohabitation: enseignement ordinaire et éducation différenciée, sont faits aves succès à Tétange et à Differdange, et le nouveau centre qui sera construit à Ettelbruck est conçu de manière que des classes de l'enseignement primaire pourront être construites de façon à être intégrées dans le cadre architectural de l'ensemble dès que la population scolaire sera numériquement assez importante dans ce quartier d'habitation pour que le besoin de nouvelles classes s'en fasse sentir. De toute façon, du fait qu'une crêche et un jardin d'enfants pour les enfants du personnel y est prévu, une certaine mixité entre handicapés et non-handicapés est déjà garantie au départ.